

PAIEMENT DE LA DEMI PENSION DU 1^{er} T 2025



Note aux parents des élèves demi-pensionnaires

Il est rappelé aux parents que le paiement en ligne pour la demi-pension de leur enfant reste toujours disponible du mercredi 26 novembre jusqu'au jeudi 11 décembre 2025.

Par ailleurs pour les parents qui rencontrent des difficultés, vous aurez la possibilité de payer du 1^{er} décembre au 4 décembre 2025 inclus à l'intendance.

- Par chèque à l'ordre « AGENT COMPTABLE DU COLLEGE BELLE ETOILE » et le nom et le prénom de l'enfant au verso.
- Par CB et espèces de 7h15 à 11h15.

N.B : Parents veuillez s'il vous plaît impérativement respecter ces 4 jours de paiement.

